



## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

MARDI 2 JUIN 2026 DE 09H30 À 16H30  
AU PALAIS DES CONGRÈS DE GRUISSAN

### Vers un numérique souverain, quels rôles et quels leviers d'actions pour la Région Occitanie ?

Rapporteur : Philippe LEROUX

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La souveraineté numérique fait indéniablement partie des grands chantiers de notre époque. Elle repose sur la maîtrise des données, véritables carburants de nos sociétés numériques, l'indépendance des systèmes d'information de l'État et l'autonomie technologique. Le développement d'un numérique souverain est à la fois un impératif démocratique, un enjeu économique, et une question de sûreté nationale. C'est dans cette perspective que la Présidente de Région a saisi le CESER Occitanie sur la thématique de la souveraineté numérique en Occitanie.

Comment parler de numérique souverain en Occitanie alors que la France et l'Europe sont si dépendantes en matière de logiciels ou d'hébergement de données, et si vulnérables aux cybermenaces ? Cet Avis propose des leviers d'action en matière de souveraineté numérique qui, s'ils ne permettent pas à l'Occitanie de développer une « souveraineté numérique », sont en phase avec ses compétences régionales et lui permettent de jouer son rôle d'acteur local dans le développement d'une souveraineté numérique nationale et européenne.

Le CESER Occitanie identifie ainsi trois secteurs particulièrement stratégiques en matière de souveraineté numérique et sur lesquels la Région dispose de leviers clairement identifiables : sa propre commande publique régionale, la cybersécurité et notamment la cybersécurité des entreprises et des organisations du territoire et enfin l'hébergement de données.

Il propose notamment de/d' :

- s'appuyer sur l'expérience de la Région en matière de marchés publics pour un numérique souverain garantissant la non-extraterritorialité des données pour en faire bénéficier des collectivités territoriales plus modestes ;
- investir dans des entreprises émergentes participant au développement de la souveraineté numérique nationale pour empêcher un rachat extra-européen ;
- pérenniser le centre de réponse à incident de Cyber'Occ ;
- mettre en place une campagne de sensibilisation à la cybersécurité à destination des TPE PME du territoire, notamment dans les zones rurales ;
- créer un fonds dédié aux projets de recherche sur l'hébergement frugal des données.

Le chantier de la souveraineté numérique en France reste immense, et de nombreux problèmes restent irrésolus à l'échelle européenne. Il n'en demeure que l'Occitanie joue son rôle d'acteur local, et doit poursuivre ses efforts pour contribuer à poser les fondations d'un nouveau rapport au numérique reposant sur des structures locales, frugales, éthiques et souveraines.